



## COMITE DE DIRECTION

### PROCES VERBAL N° 04

**Réunion du :** 24 février 2022

**Lieu :** Yvetot

**Présidence :** M. Romain FERET.

**Membres présents :** Mme Françoise PORTELLO, MM. Davy ANCELIN, Philippe DAJON, Mathieu DUBUS, Christophe GUERPIN, Xavier LEFRANCOIS, Lilian LEROUX, Nicolas LEVASSEUR, Ludovic MORIN, Claude SAULNIER.

**Membres excusés :** MM. Thierry BRISSET, Bernard CAUCHOIS, Denis OLIVIER.

**Membre non excusé :** M. Lionel CHANDELIER.

**Invité :** M. Olivier FLEUTRY (Directeur du DFSM), M. Grégory AUGER (Responsable technique du DFSM).

\*\*\*\*\*

#### Civilités :

#### **Condoléances :**

M. Romain FERET présente, au nom du District de Football de Seine Maritime et de son Comité de Direction ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- M. Jacques DEVILLERS, ancien Président du district des vallées,
- M. HONSOR Mohamed, ancien Président du club du Havre Caucriauville Sport,
- M. Michel DESCAMPEAUX, dirigeant du club de l'AS Canton d'Argueil,
- M. René RICHARD, ancien Président du C.O. Cléon Football,
- M. Thomas DAUSSY, dirigeant du club du Havre FC 2012,
- M. Jean-Marie DUCHEMIN, dirigeant du club de l'AS Fauville en Caux,
- M. Stéphane DUMENIL, dirigeant du club de l'ES Montigny la Vaupalière,
- M. Alain BERTET-PILON, dirigeant du club de l'ESM Gonfreville l'Orcher.

\*\*\*\*\*

#### Approbation du procès-verbal.

Le Président soumet à l'approbation des membres :

Le procès-verbal de la réunion du 23/09/2021.

**En l'absence d'observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**



\*\*\*\*\*

### **Validation de la proposition CDA pour une sanction d'un arbitre.**

Les membres du Comité Directeur valident la proposition de la CDA concernant une sanction d'ordre disciplinaire infligée à un arbitre.

\*\*\*\*\*

### **Projet de réforme du championnat U13G.**

Dans la volonté de proposer une offre de pratique adaptée et cohérente pour l'apprentissage des plus jeunes, le DFSM souhaite mettre en place une réforme au niveau des championnats U13G. L'idée serait de proposer en début de saison 3 journées de brassage afin d'établir 4 niveaux de championnats homogènes pour la 1<sup>ère</sup> phase (D1-D2-D3-D4).

Le niveau D1 sera composé de 2 groupes de 8 équipes (16 équipes).

Le niveau D2 sera composé de 4 groupes de 8 équipes (32 équipes).

Le niveau D3 sera composé de 8 groupes de 8 équipes (64 équipes).

Le niveau D4 sera composé de 12 groupes de 8 équipes (96 équipes).

Selon le nombre d'équipes inscrites en début de saison – Possibilité d'inscrire des équipes en cours de saison qui seront directement reversées dans le niveau D4.

L'objectif principal est de permettre un rééquilibrage de nos championnats départementaux U13G pour que chaque équipe, chaque joueur puissent jouer dans son niveau de pratique (éviter les scores larges).

Les membres du Comité Directeur valident cette réforme, ce projet sera soumis à l'approbation des délégués des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale.

\*\*\*\*\*

### **Projet de parrainage des arbitres stagiaires.**

M. Christophe alerte sur le fait que la CDA a beaucoup de difficulté à recruter des parrains pour encadrer nos arbitres stagiaires surtout sur Rouen et Le Havre.

La CDA propose un projet d'évolution du parrainage, l'objectif sera de permettre aux arbitres stagiaires d'officier plus rapidement qu'à l'heure actuelle après leur formation initiale.

A ce jour, les jeunes arbitres stagiaires formés en début de saison n'ont arbitré que très peu de matchs en raison du manque de parrains.

La proposition de la CDA est donc de faire accompagner les arbitres stagiaires par des arbitres en activité en désignant le stagiaire au centre et l'arbitre confirmé en tant qu'arbitre assistant et ceux durant 3 rencontres.

Les avantages de cette proposition sont, de compléter le dispositif de parrainage de d'envoyer plus de stagiaires sur le terrain tout en garantissant un accompagnement de qualité par un arbitre sélectionné à cet effet, d'augmenter le nombre d'accompagnants disponibles et étoffer le maillage territorial, de permettre aux arbitres mobilisés de voir ces rencontres compter pour le statut de l'arbitrage.



La condition pour mettre en place ce nouveau système de parrainage serait une prise en charge par le district des frais d'arbitrage de cet assistant/parrain, afin de ne pas faire supporter ce coût par les clubs.

Les membres du Comité Directeur valident ce projet de parrainage.

\*\*\*\*\*

### **Validation des championnats U18 en matchs aller et retour.**

M. Serge COLARD Président de la Commission Départementale des Calendriers, propose que, dès la saison prochaine les compétitions U18 se déroulent en matchs aller et retour pour être en adéquation avec les championnats U18 de la LFN.

Les membres du Comité Directeur valident cette demande.

\*\*\*\*\*

### **Points sur la vente des antennes.**

A ce jour les antennes de Dieppe et de Bois guillaume sont vendus.

Concernant les locaux du Havre, le compromis est signé mais l'acte de vente définitif est en attente d'une assemblée Générale des copropriétaires afin de modifier l'affectation des locaux en logements meublés.

\*\*\*\*\*

### **Journée 100% féminins.**

Cette manifestation 100% féminine est organisée pour clôturer la saison, elle s'adresse aux licenciées et non licenciées des U6F à U17F et se déroulera sur les installations d'YVETOT le **Dimanche 12 Juin 2022**.

Les joueuses pourront, à travers des rencontres mais également des ateliers ludiques (structures gonflables et autres surprises...) prendre du plaisir pour un dernier événement de la saison.

### **Nomination d'un membre au CDOS.**

Sur proposition de M. Romain FERET, de nommer Mme Laura DRUEL au Comité Départemental Olympique Sportif.

Les membres du Comité Directeur valident cette nomination.

\*\*\*\*\*



### **Fonctionnement des Commissions.**

Sur proposition de M. Michel MONNIER, de nommer M. Jacques CHANCEREL, membre de la commission Départementale des Règlements et contentieux ;

Les membres du Comité de Direction valident cette nomination

\*\*\*\*\*

### **Points sur les effectifs.**

*Voir l'annexe n° 1*

\*\*\*\*\*

Le Président du DFSM,

**M. FERET Romain**

Le Secrétaire Général,

**M. DAJON Philippe**



# Annexe 1

# Nombre de Licenciés DFMSM

## 2012 à 2022 (10 saisons)





# Nombre de Licenciés DFMSM

## *2012 à 2022 (10 saisons)*

### Constats

⇒ Retour d'un niveau de licenciés cette saison similaire d'avant l'épidémie Covid

⇒ Perte toutefois de 3000 licenciés vis-à-vis des saisons 2014 à 2019





# Nombre de Licenciés DFMSM

*2012 à 2022 (10 saisons)*

## Perspectives et Objectifs

⇒ Consolidation du nombre de licenciés au-delà des 40 000

La situation sanitaire sera un élément déterminant concernant l'évolution mais pas que.....

⇒ Développement du nombre de licenciés

(Moyens – Contraintes – Politique)

